



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Envoyé en préfecture le 03/05/2022  
Reçu en préfecture le 03/05/2022  
Affiché le   
ID : 037-213701048-20220503-DE\_280422\_02-DE

de-280422-02

Département d'INDRE-ET-LOIRE Arrondissement de TOURS Canton de MONTS Commune d'ESVRES-SUR-INDRE	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2022</b>
--	--

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'ESVRES SUR INDRE légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le mercredi 20 avril 2022

Nombre de conseillers en exercice ..... 29

Nombre de conseillers présents ..... 21

Nombre de conseillers votants ..... 27

**Etaient présents :**

M. Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Mme Josiane LE BRONEC, M. Jean-Pierre PAUL, Mme Sylvie QUENEAU, M. Patrice GARNIER, Mme Nathalie BERTON, Adjointes,

Mme Odette KELLOGG, M. Alain BERTRAM, M. Edouard ROSSI, Mme Myriam BARTHELEMY, Mme Maryse ROUSSEAU, Mme Dominique GENTY, Mme Conny FAZILLEAU-VAN DER SMISSEN, Mme Delphine COSSON, M. Jean-Charles GARREAU, Mme Aurélie PROUIN, M. Sébastien HARAUULT, M. Simon CADOREL, M. Jacques TOUPIN, M. Guiseppe PETITTO, Mme Nora ZENATI, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient absents :** M. Eric DELHOMMAIS, M. Jean-Jacques MOUROT, M. Didier DAVID, Mme Madalena AFONSO, M. Pascal SIMON, M. Jean-François LEBOURG, M. Maxime FUSEAU, Mme Flore MASSICARD

**Ont donné pouvoir :**

M. Eric DELHOMMAIS	à M. Edouard ROSSI
M. Jean-Jacques MOUROT	à Mme Josiane LE BRONEC
M. Didier DAVID	à M. Jean-Christophe GASSOT
Mme Madalena AFONSO	à Mme Maryse ROUSSEAU
M. Pascal SIMON	à M. Alain BERTRAM
Mme Flore MASSICARD	à M. Jacques TOUPIN

Secrétaire de séance : M. Edouard ROSSI

---

**FINANCES LOCALES**

**OBJET –** Restauration Scolaire : Tarifs

Madame LE BRONEC, adjointe, expose que la commission des affaires scolaires du 22 mars 2022 propose de revoir les tarifs de la restauration scolaire pour la rentrée 2022/2023.

Il est proposé de retenir, à compter de la rentrée scolaire 2022/2023 les tarifs suivants :

	Prix de vente aux familles à compter de la rentrée 2021/2022	Prix de vente aux familles à compter de la rentrée 2022/2023
<u>Commune :</u>		
Maternelle	3,50€	3,65€
Primaire	3,75€	3,90€
<u>Tarifs réduits (30 %) famille nombreuse (3<sup>ème</sup> enfant) :</u>		
Maternelle	2,45€	2,56€
Primaire	2,62€	2,73€
<u>Tarifs réduits (50 %) famille nombreuse (à partir du 4<sup>ème</sup> enfant) :</u>		
Maternelle	1,75€	1,83€
Primaire	1,87€	1,95€
<u>Repas exceptionnels et hors Commune :</u>		
Maternelle	4,00€	4,15€
Primaire	4,15€	4,30€
Adultes	5,44€	5,59€

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu l'avis favorable de la commission des affaires scolaires du 22 mars 2022,

Vu la proposition formulée par Madame LE BRONEC, Adjointe,

- **FIXE**, comme suit, à compter de la rentrée scolaire 2022/2023, les tarifs de la restauration scolaire :

	Prix de vente aux familles à compter de la rentrée 2022/2023
<u>Commune :</u>	
Maternelle	3,65€
Primaire	3,90€
<u>Tarifs réduits (30 %) famille nombreuse (3<sup>ème</sup> enfant) :</u>	
Maternelle	2,56€
Primaire	2,73€
<u>Tarifs réduits (50 %) famille nombreuse (à partir du 4<sup>ème</sup> enfant) :</u>	
Maternelle	1,83€
Primaire	1,95€
<u>Repas exceptionnels et hors Commune :</u>	
Maternelle	4,15€
Primaire	4,30€
Adultes	5,59€

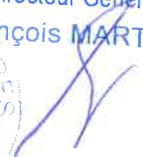
ACTE EXECUTOIRE	
Publié le	04/05/2022
Notifié le	20/05/2022

Pour extrait certifié conforme,

Signé par : Jean-Christophe GASSOT  
Date : 03/05/2022  
Qualité : Esvres - Maire



Pour le Maire absent et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,  
François MARTIN



*acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication ou notification.*